



Le Petit Journal Lacaunais



BULLETIN MUNICIPAL

FETES DU 15 AOUT 2015

Judi 13 août :

15h : Concours de pétanque à la Poste organisé par le FCL
19h : Bodéga du FCL à La Poste avec animation musicale
22h30 : Début de soirée avec EMILE ET IMAGES
0H00 : Suivi de l'orchestre MANHATTAN

Vendredi 14 août :

15h : Concours de pétanque sur la place organisé par l'ABL
19h : Grande Bodéga du Comité avec La Banda des Mase-
liers (restauration sur place)
22h30 : Soirée avec DJ DAVID

*Le comité fête
ses 50 ans !*

Samedi 15 août :

15h : Concours de pétanque à la Balme organisé par l'OMLPL
19h : Aligot géant de l'OMLPL à la Balme
22H30 : Soirée avec l'orchestre TRAIT D'UNION-PERIER

Dimanche 16 août :

12h : Apéro du FCL Loisirs sur la place
15h : Jeux inter associations chez RICOU + Jeux enfants
15h : Concours de pétanque sur la place avec le FCL LOISIRS
19h : Apéro charcuterie avec LE ON ORA ESSAYER
(Tirage tombola des 50ans du comité)
20h : Bal musette à la Balme
22h30 : Soirée de clôture avec IBIZA NIGHT PARTY

N° 74 - Juin 2015

Mairie de Lacaune
Tél. : 05 63 37 00 18
info@lacaune.com
www.lacaune.com



EDITO

Chers Lacaunaises et Lacaunais,

En ce début de saison estivale, je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal.

Après un an d'exercice, je peux témoigner que la fonction de maire est passionnante, humaine-ment enrichissante. Elle demande disponibilité et contact permanent avec les citoyens. On assiste à de nombreuses réunions que ce soit au niveau de la commune, de la communauté de communes, de la Préfecture, du Parc Naturel du Haut Languedoc ou des Hautes Terres d'Oc. Il faut également être présent à divers congrès, aux assemblées générales des associations et répondre à diverses invitations ou autres.

Malgré cela, nous tâchons d'être disponibles pour les administrés. En effet, nous sommes sollicités pour tous les problèmes qui concernent la population. Il faut remettre l'intérêt particulier dans le sens général de la commune. Vous verrez que ces engagements se concrétisent peu à peu !

Plusieurs travaux ont été effectués. Nous avons choisi de privilégier la sécurité et le bien-être des citoyens car le cadre de vie est très important non seulement pour les habitants de la commune, mais aussi pour les touristes et surtout si nous voulons retenir notre population.

Après étude et réflexion qui seront conduites par la mairie, les commerçants et les riverains, un sens unique sera étudié dans la rue de la République. Nous souhaitons redonner de la place aux piétons et vélos en désengorgeant le centre des camions qui perturbent grandement la vie commerçante de notre commune.

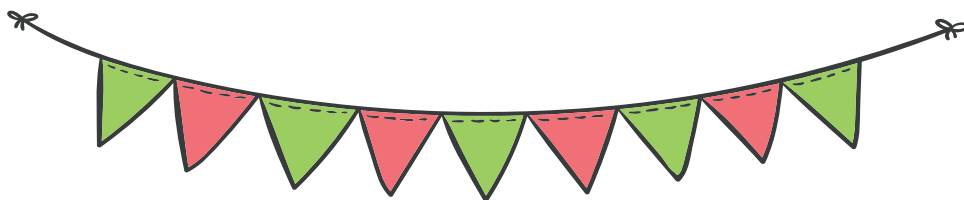
Je ne peux passer sous silence ce que vous entendez tous les jours de la part de tous les médias. Nous sommes dans un contexte de la rarefaction de l'argent publique d'où certains choix prioritaires quant aux travaux et/ou subventions décidés. Vous trouverez dans ce bulletin un développement à ce sujet (page 2).

Pour répondre à une information très erronée parue dans la presse en avril dernier et qui rendait compte du conseil municipal, il m'a paru nécessaire d'insérer un article qui explique, pour les néophytes, le fonctionnement du budget crèche qui comprend également le Centre de Loisirs sans Hébergement (page 2).

Je remercie par avance toutes les associations qui vont contribuer aux festivités de la commune durant la saison estivale et je souhaite particulièrement un joyeux anniversaire au Comité des Fêtes qui souffle ses 50 bougies cette année. Autre anniversaire à ne pas manquer : les 10 ans de l'Espace des Sources Chaudes le 5 juillet. Nous vous espérons nombreux pour cette journée exceptionnelle.

Bon été à tous !

Robert BOUSQUET,
Maire de Lacaune



Les finances publiques en question

Nous sommes dans un contexte de la raréfaction de l'argent public. Ceci pour assainir les finances publiques nationales. En 2014, la commune a reçu 33 679 euros de moins qu'en 2013 de dotation globale de fonctionnement de l'Etat. Et en 2015, notre commune va recevoir encore 63 000 euros de moins qu'en 2014. On sait déjà que la loi des finances pour 2016 va revoir encore à la baisse la dotation globale de fonctionnement, principale concours de l'Etat aux collectivités locales. Entre 2014 et 2017, son enveloppe aura été amputée de 30%. Une aussi forte baisse de la DGF (deuxième ressource pour les collectivités après la fiscalité) va avoir un effet éminemment déflateur sur la politique d'investissement pour les collectivités.

De plus notre commune est contributrice au fond de péréquation intercommunal depuis 2012 pour aider les communes les plus défavorisées. En 2014, cette contribution a été de 25 610 euros et elle est de 54 000 euros en 2015 et elle augmentera jusqu'en 2017.

Malgré tout cela, la commune a décidé de ne pas augmenter les impôts, contrairement aux très nombreuses collectivités qui les ont augmentés.

Malgré ceci, la CAF (Capacité d'autofinancement) qui est le résultat entre les recettes et les dépenses de fonctionnement va rester assez bonne. Mais la soutenabilité de cette dernière a ses limites.

Pour nous, les besoins d'investissement à venir sont identifiés et verront le jour ; leurs priorités seront hiérarchisées.

Budget de la crèche et du Centre de Loisirs. Comment ça marche ?

A l'aide du tableau ci-dessous, on peut voir que les charges de fonctionnement annuelles sont quasiment les mêmes en 2012 et 2014 (1). Par contre, vous remarquerez que les recettes de fonctionnement annuelles varient de façon assez significatives. Ces variations, parfois fortes d'une année sur l'autre, proviennent du fait que les diverses aides venant de la CAF ou de la MSA ne sont pas versées automatiquement l'année correspondant à l'exercice. D'où la nécessité "d'équilibrer".

Exemple avec 2013 :

Les 46 530 euros (2) ne sont pas un résultat de l'année mais un report excédentaire venant des deux exercices antérieurs où les aides ont été versées.

Budget excédentaire car aides versées = pas besoin de subvention d'équilibre de la commune.

Budget déficitaire car aides non versées = subvention d'équilibre de la commune (C'est le cas des exercices 2011 et 2014 suite aux aides perçues inférieures aux années précédentes).

Ce qu'il faut comprendre : il ne s'agit pas ni d'un résultat ni d'une perte, comme dit de manière erronée, et donc la gestion de la collectivité n'est pas à mettre en cause.

Année	Dépenses		Recettes		Différence
	Montant	€	Montant	€	
2011		270 327,54 €	Divers	7 882,58 €	0,00 €
			Subvention d'équilibre	64 148,91 €	
			Participation des familles	81 575,51 €	
			Régularisation subvention CAF/MSA année 2010	74 818,36 €	
			Subvention CAF/MSA année 2011	41 902,18 €	
	TOTAL	270 327,54 €	TOTAL	270 327,54 €	
2012		276 508,31 €	Divers	7 496,30 €	36 738,43 €
			Participation des familles	84 022,77 €	
			Régularisation subvention CAF/MSA année 2011	137 668,31 €	
			Subvention CAF/MSA année 2012	84 059,36 €	
	TOTAL (1)	276 508,31 €	TOTAL	313 246,74 €	
2013		285 356,98 €	Divers	3 584,09 €	46 530,91 € (2)
			Report 2012	36 738,43 €	
			Participation des familles	76 258,82 €	
			Régularisation subvention CAF/MSA année 2012	97 218,13 €	
			Subvention CAF/MSA année 2013	118 088,42 €	
	TOTAL	285 356,98 €	TOTAL	331 887,89 €	
2014		277 113,42 €	Divers	16 533,01 €	0,00 €
			Report 2013	46 530,91 €	
			Subvention d'équilibre	10 287,42 €	
			Participation des familles	77 805,72 €	
			Régularisation subvention CAF/MSA année 2013	43 656,95 €	
			Subvention CAF/MSA années 2014	82 299,41 €	
	TOTAL (1)	277 113,42 €	TOTAL	277 113,42 €	

Votre commune



Bienvenue à

- Brice LABINAL, nouveau boulanger qui a repris le commerce de Delmas.
- Jérémy VIALA, qui a ouvert un magasin "Le Régal du Gourmand" 28, rue de la mairie.
- AVS, la nouvelle laverie mise en place par Alexis BENAMAR

Au secours, je n'ai pas de voiture !

Sachez

- qu'un service de transport à la demande est à votre disposition.
- que ce service mis en place à ses débuts par le SIVOM est financé à 90% du coût réel par le Conseil Général, Conseil Régional et la Communauté de Communes des Monts de Lacaune. Seulement 10% restent à la charge de la personne transportée.
- que les réservations s'effectuent auprès de "Taxis des Monts de Lacaune" et "Taxis Viala".

Ecole d'architecture

Suite à la venue d'un groupe d'étudiants de l'Ecole d'architecture de Toulouse en mars dernier, une restitution publique de leurs ateliers d'urbanisme a eu lieu le 18 juin.

Ils ont fait part de leur façon de voir Lacaune et ont proposé les aménagements qui pourraient être réalisés. Nous reviendrons sur ce sujet dans l'édition de septembre car le bulletin était sous presse à la date de la réunion.

RAPPEL DICRIM

Vous avez reçu courant février le DICRIM dans votre boîte aux lettres. Ce Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour but d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger. Il vous indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde (dont les consignes de sécurité) relatives aux risques auxquels est soumise la commune. Gardez-le précieusement...

Repas républicain

Moment de convivialité entre villageois.

La municipalité a décidé de reconduire le repas dansant du 14 juillet. Il sera servi Place du Général de Gaulle ou salle de La Balme (si intempéries) le **13 juillet** avant le feu d'artifice.

Merci de réserver avant le 7 juillet à la Mairie de Lacaune.

Prix du repas :
10 euros par personne.

RAPPEL IMPORTANT pour les services des eaux

Locataires et propriétaires :

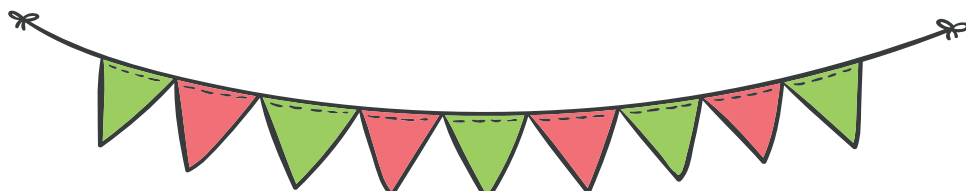
**Penser à signaler à la Mairie
les départs et les arrivées !**

Une stèle en hommage aux aviateurs disparus



Le 23 novembre 1962, un «vautour» de la base aérienne de Mérignac s'écrasait sur les hauteurs de Lacaune, à 1 100 m. lors d'une mission d'entraînement, appelée «haut-bas-haut» (vol en basse altitude). À l'approche de la Montagne Noire, les conditions météo se dégradent. Les deux membres d'équipage, l'adjutant-chef Michel Sabourin, pilote, et le sergent-chef Jean-Pierre Mayer, navigateur, étaient très confirmés, avec de nombreuses heures de vol et de multiples citations ; ils sont tués sur le coup. Les Lacaunais, qui ont entendu la déflagration, localisent l'accident dans le bois de Peyreblanque, désormais baptisé «Bois de l'avion». Pour conserver à jamais le souvenir de ces deux aviateurs morts en service commandé, l'Association nationale des forces aériennes stratégiques a fait confectionner une stèle en leur honneur.

Le 4 mai dernier, en présence de Mme veuve Sabourin, des membres des deux familles, de nombreux représentants des forces aériennes, des anciens combattants de divers corps, des personnalités civiles et militaires, le général Auzépi et Robert Bousquet, maire de Lacaune, ont rendu un hommage appuyé aux deux disparus avant de dévoiler la stèle qui rappellera désormais leur mémoire au col de Picotalen.



TRAVAUX

Amélioration du cadre de vie

Travaux de voirie : Extension et amélioration du réseau d'éclairage public dans divers quartiers de la commune, trottoirs, ouvrages hydrauliques.

Isolation : Des travaux d'isolation ont été faits aux écoles primaire et maternelle, à la Maison de Retraite et à la crèche.

Elagage : Il a été réalisé au chemin du Rec du Montalet et à Al Cambou.

Accessibilité : un parcours "handicap moteur et visuel" a été mis en place à la Maison de la Charcuterie afin de permettre l'accès aux toilettes.

Centre de bien-être : le terrassement est en cours. Il sera prêt l'été prochain sauf imprévu (intempéries,...)

Circulation

La Place de l'église est désormais accessible dans les deux sens, rendant ainsi l'accès aux parkings de l'église et de la Balme plus aisé.

La rue du Biarnès s'est dotée d'un jardin minéral, la végétation masquant la vue ayant été enlevée. Bravo aux jardiniers municipaux pour le travail d'embellissement !

Le mur rue du Pioch a été refait afin d'élargir le passage et de garantir une meilleure visibilité sur l'avenue des Corps Francs de la Montagne Noire.

Mise en sécurité

Le rond point (route de Viane) a été modifié pour permettre aux camions de manoeuvrer plus facilement et pour avoir une meilleure visibilité.

La voie de dégagement au Trois Ponts est en attente de l'approbation du Conseil Général.

Après accord avec le Conseil Général, l'arrêt de bus, jugé dangereux avenue de Naurois, est déplacé rue Jean Jaurès.

Travaux d'élargissement pour visibilité et sécurité sur la route des Vidals en direction de la RD 622 (dite des Cazals).

Modification carrefour du chemin de Montaigut et de la rue du Docteur Arnal pour une meilleure visibilité.

Des ronds points (Tour de Calmes, Cos Tracasse et Plein Soleil) vont être réalisés.

Embellissement

Le mur de Lagrave a été refait. Un nettoyage derrière l'école Victor Hugo a été réalisé (élagage au dessus du groupe Victor Hugo) en vu de l'assainissement des chenaux et toitures et de favoriser l'éclairage naturel du bâtiment.

Après expertise, la retenue de Granisse devrait être prête pour cet été.

Urbanisation

En accord avec le Conseil Général, des chemins d'accès seront réalisés afin de faciliter la vente de terrains constructibles (4 lots).

Une étude d'aménagement est en cours afin d'agrandir le lotissement Bel Air/Plein Soleil.



Carrefour élargi à Montaigut



Chaussée élargie aux Vidals



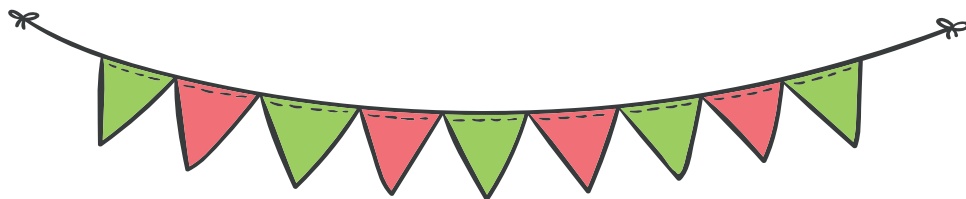
Carrefour aménagé rue du Biarnès



Appenti réalisé à la crèche



Route de Castres



ETAT CIVIL

du 1er janvier au 1er juin

NAISSANCES

22 janvier : Léo COSTES ROLAND
24 janvier : Alicia ROUQUETTE
4 février : Noé BETIRAC
15 février : Ethan BLAY
7 mars : Eden YEDDOU
23 avril : Georgiana SERBU
18 mai : Gabriel DA COSTA
26 mai : Coline LAUR

Sincères félicitations aux heureux parents.

DECES

2 janvier : Isino COSTA
14 janvier : Michel HERMET
12 février : Mimosa DO NASCIMENTO veuve MIGUEL
14 février : René BEZIAT
15 février : Noël ROUX
17 février : Thérèse SALLES veuve CALAS
19 février : Maria CAMBON veuve VIDAL
2 mars : Joséphine TOULZE veuve BUGES
8 mars : Yvonne CROS veuve ALRAM
9 mars : Jean-Noël ABELA
25 mars : Monique SENAUX veuve ALBERT
4 avril : Jean RAYNALD
14 avril : Clément BEZIAT
21 mai : Gérard RAZIMBAUD
24 mai : Marie ROLS veuve THERON
1er juin : René BOUSQUET

Sincères condoléances à leur famille.

Nouveaux équipements de loisirs

Dans le parc de la piscine, un citystade sera mis en place cet été (photo ci-dessous). Une aire de jeux pour les enfants (poney, araignée...) et un parcours fitness avec 9 agrès sera également mis en place et à disposition de tous. Vous en découvrez 4 en images, à vous d'aller voir les autres sur place.



LE SKI DE FOND



LE MASSEUR



AVIRON



LE SURF

Journée Stations Vertes

Le 14 avril dernier, Laurent Siffert, animateur des réseaux des Stations Vertes (label national depuis 1964) est venu de Dijon pour offrir une journée de sensibilisation aux représentants des stations vertes proches des Monts de Lacaune. Les communes de Trebas, St Pierre de Trivisy, Cordes sur Ciel (labellisée Station Verte en 2014), Brassac, La Salvetat, Fraïsse sur Agoût, Lacaune, Murat et Nages étaient donc réunies pour une journée sur l'engagement écotouristique de chacun. A l'ordre du jour : le référentiel des stations vertes. Une grille d'auto évaluation qui se compose de 3 volets : engagements, cadre de vie (séjour, activités) et écotourisme. Dans l'avenir un guide pratique sera présenté aux prestataires de tourisme pour les aider à établir leur état des lieux au niveau écotourisme. N'oublions pas que la "valeur écotouristique" est un choix pour nombre de nos visiteurs.

RESULTATS DU CONCOURS DE BD

Primés du troisième concours de planches de BD sur le thème "Héros des Monts de Lacaune" :

Pour la catégorie des 6 – 12 ans

1er prix : DAHAK Yassin (11ans) – Internat « Le Briol » VIANE
2nd prix : PAUL-VICTOR Alizée – CASTELNAU DE BRASSAC
3ème prix ex aequo : HENRY Sacha – LE SOULIE
3ème prix ex aequo : ECOLE DE MURASSON (LIPRENDY Corentin (CE2), LIPRENDY André (CE2), VERGELY Emilien (CE1), CARMENA Louka (CP))

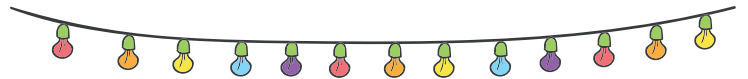
Pour la catégorie des 13 – 17 ans

1er prix : MARTY Orian et NEGRE Romain – Collège du Montalet - LACAUNE
2nd prix : LAUTIER Dorian et GUIBBERT Ludovic – Collège du Montalet - LACAUNE
3ème prix : BARGUES – Collège du Montalet - LACAUNE

Pour les plus de 18 ans

1er prix : GARDON Eric – VABRE

**Félicitations aux gagnants
et un grand bravo à tous les participants**



Concours d'histoire locale : les réponses !

Convenons-en : pour sa première édition, le concours d'histoire locale a connu une modeste audience. Raison des plus favorables pour récompenser tous les participants. C'est à la question subsidiaire que Georges Armengaud (soit 1525 mm, à moins de 6 millimètres du total annuel de précipitations !) l'emporte sur Marie-Pierre Keskic (qui avait annoncé 1572 mm). La dotation leur a été attribuée le dimanche 22 février, en préambule de l'après-midi confiée au conteur Olivier de Robert.

1. Rome est entourée de sept collines. Mais selon le lieutenant-colonel Bouisset (Lacaune 1824 – Montpellier 1900), avec une légende pour chacun, combien de monts entourent Lacaune ?

Huit

En partant du sud-est : Montalet (1259 m), Montgrand (1269), Roc des Écus (1070), Montroucous (1173), Montgros (954), Montrodre (1071), Montaigut (989) et Montfrech (1027). Mais c'est le Rascas qui est le plus haut (1270 m).

2. Sur la commune, se trouve une pierre qui figure au catalogue des monuments historiques : ce serait la plus grande statue-menhir d'Europe. Sous quel nom est connu ce mégalithe ?

Pierre-plantée (la)

« J'ai fait plusieurs démarches pour obtenir la conservation et le redressement de la Pierre-plantée. Mes démarches et mes prières ont été infructueuses jusqu'à ce jour. » C'est ce qu'écrivait l'abbé Martial Bouisset (1814-1886) en 1881. Le second des quatre fils du chapelier se souvenait de l'avoir vue « debout dans son enfance », avant des fouilles à l'entour qui l'avaient déstabilisée, puis finalement couchée. Elle a été redressée en 1882.

3. Cette statue-menhir, d'une hauteur de 4,50 mètres, partie enterrée incluse, pour Léon Bouisset : « C'est la sentinelle avancée / Qui garde le Trou de l'Avent / Disant au passant quand la neige / Transforme cet abîme en piège : / "Garde-toi d'aller plus de l'avant !" » Mais dans cette quatrième légende des Monts de Lacaune, quel est le nom du « comte rouge », seigneur de Laucate ?

Eibert d'Estouge

Curieux nom que ce comte rouge (couleur de ses cheveux), qui terrorisait les environs. Horrible et terrible. Sa devise : « Ne t'endors pas sur mon chemin ». Sanguinaire, dépravé, et grand chasseur contre l'Éternel. La légende se passe au XVe siècle, et le droit de chasse était l'apanage des seigneurs. Un privilège moins ressenti à Lacaune, où le comte de Castres avait libéré ce droit, se réservant juste le Montroucous (borne à fleur de lys). Le Ciel punit Eibert d'Estouge : un jour de violent orage, la terre s'entrouvrit, et engloutit le comte rouge : c'est la dépression du Trou de l'Avent.

4. Le 27 juin 1629, venant d'Alès, un important personnage de la Cour de France avertit les consuls d'Albi qu'il arriverait dans leur ville en suivant le chemin de la montagne, c'est-à-dire la voie gallo-romaine qui passe sur les hauteurs de Lacaune. De qui s'agit-il ?

Richelieu (Armand Du Plessis, cardinal de)

Richelieu, pour asseoir le régime monarchique dont il était un personnage clé, devait réduire à néant la puissance temporelle des protestants comme des catholiques. Sorti vainqueur en 1628 du long siège de La Rochelle, il avait laissé Louis XIII, son roi, signer la paix d'Alès qui supprimait les quelques

places fortes que les protestants avaient arraché. Dont Montauban, vers laquelle Richelieu se dirigeait. Autant dire que, de gré ou de force, les Montalbanais devraient se plier à cette nouvelle donne.

5. En complément de l'hôtel Fusiès, l'hôtel Théron (alias « Moutou ») a servi de 1946 à 1949 d'hospice ou maison de retraite pour les juifs âgés, expulsés d'Allemagne par le régime nazi. Mais quelle enseigne de magasin trouve-t-on en 2014 à l'emplacement de ce qui fut l'hôtel Théron ?

Supermarché Carrefour

Expulsés de Bade et Palatinat, 96 juifs âgés se retrouvent en 1943 au camp d'internement de Masseube (Gers). Et parviennent le 11 décembre 1945 à l'hôtel Fusiès, loué par le Cojasor (Comité juif d'action sociale et de reconstruction). En tout, 221 juifs viendront en « maison de retraite » à Lacaune. Du côté de la mairie, bienveillante indifférence. Mais René Escande a été maladroit : il réclame une taxe de séjour pour chaque « vacancier ». « Inconvenant », estime le directeur. Pour fin de bruit, le Cojasor versera un don annuel à la mairie.

6. Une seule fois, la guillotine fut dressée à Lacaune. C'était pour Jacques Bonnet, condamné à mort le 30 septembre 1793 et devant, aux termes dudit jugement, être exécuté dans les 24 heures. Le voiturier de Gabaude avait bousculé les représentants de la jeune république venus chercher à Murat des « volontaires » pour l'armée. Quel était le surnom de Jacques Bonnet ?

Fouillaraque

En avril 1793, deux commissaires de la Convention, Bô et le trouble ex-capucin Chabot, étaient venus pour (r)animer l'ardeur révolutionnaire de la Montagne. Fouillaraque ne sera pas le seul à être condamné à mort, mais les autres furent sauvés par l'intervention de personnalités locales. Fouillaraque a cumulé les handicaps : être d'un patelin extérieur, s'être évadé de la Tour verte, et surtout tomber au mauvais moment. Ou plutôt au bon moment pour marquer les esprits, et relancer (ou tenter de lancer) la ferveur révolutionnaire.

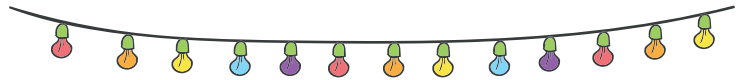
7. La France entière connaît Victor, l'enfant sauvage de l'Aveyron... qui a été « capturé » à deux reprises dans les bois de la Bassine. Avant de diriger, il est vrai, ses pas vers Roquecèzière et Saint-Sernin-sur-Rance. Tant qu'il était Tarnais, la postérité retient que cet enfant était désigné par les Lacaunais sous un autre prénom. Lequel ?

Joseph

Hiver 1798, battue aux loups dans les bois de la Bassine : les chasseurs aperçoivent furtivement un être nu qui se meut à quatre pattes. Quelques jours plus tard, des bûcherons s'accordent une récréation : « Et si on capturait un enfant sauvage ? » Il leur a donné sûrement un peu de fil à retordre. Mais le 19 mars, fièrement, ils arrivent au centre du bourg et ils livrent l'Enfant sauvage à la curiosité des Lacaunais. C'est le jour de la Saint-Joseph...



CHRONIQUE D'ANTAN



8. *L'Enfant sauvage encore : pour les besoins de la communication, un enfant du pays, fils de charcutiers, a été choisi, en 2003 parmi 14 candidats, pour servir de modèle photographique pour les affiches et autres supports de la campagne promotionnelle. Quand il n'est pas L'Enfant sauvage, quel est le prénom de ce jeune homme ?*

David

La campagne sur l'Enfant sauvage vise à faire la promotion du pays de Lacaune, et en particulier de sa charcuterie. Elle sera officiellement lancée en janvier 2005. Le petit David Zerouali a eu un peu plus de chance que son copain, autre élève au cours moyen de l'école de Moulin-Mage. C'est la mairie qui avait initié cet appel à volontaires pour incarner l'Enfant sauvage urbi et orbi. Après ces séances de prise de vue, David a continué le cours de son enfance presque ordinaire (c'est le second des trois fils de la charcuterie Millas).

Sur une autre échelle, parlons de l'Enfant sauvage de Truffaut... Jean-Pierre Cargol a été choisi parmi 2 500 candidats s'étant présentés au casting. C'est un petit gitan. Son père (qui le reconnaîtra plus tard) Hippolyte Baliardo a un frère célèbre : Ricardo, plus connu sous le nom de Manitas de Plata. Et tout ça, la nuit le jour, gratte sur les guitares du côté de Montpellier. Ou à l'autre bout de la planète. L'Enfant sauvage a un bon souvenir de ce tournage, mais ne retournera pas sur les plateaux. Sa vie, et celle de sa famille, c'est la musique. Bambolero ! L'Enfant sauvage ne se cache plus : sous les sunlights, il est le guitariste aux cheveux blancs de Chico et les Gypsy. Mais reste Rey pour les intimes. Et l'Enfant sauvage à jamais, car Truffaut a mis un sacré coup d'accélérateur sur cette histoire oubliée : ombre des ans. Et aussi, loin de la vie en paillettes des artistes, comme pour Joseph-Victor, la vie Ripolin des autistes récolte beaucoup moins d'audience publique.

9. *Pour Flavien Cabanes, auteur d'une légende intitulée « Le Sauvage de Lacaune », une « nourrice » a fourni son lait pour élever l'Enfant sauvage. Quelle est cet animal ?*

Chèvre (une) / Biche (une)

Flavien Cabanes (Lacaune 1863 – Castres 1943). « Dès lors l'infâme Cascavel (le vicomte d'Embuel) / La chassa de son noir castel / Étant fatigué de l'étreinte / D'ailleurs Annette était enceinte / ... / Elle trouva dans un endroit / Battu par le froid / Une jeune biche blessée / En la voyant notre insensée / S'approche du pauvre animal / Et loin de lui faire du mal / Elle lui donne des racines / Lui passe la main sur l'échine / ... / Enfin arriva le moment / Si cruel de l'enfantement / ... / C'était l'été, saison propice / Chacune de ses deux nourrices / Lui donnant son lait tour à tour / Avec un même et tendre amour. »

10. *En 1870, un contingent de volontaires lacaunais quitte la cité pour se joindre aux troupes françaises, et s'opposer à l'envahisseur prussien. Quelle personnalité locale était le commandant de ce contingent ?*

Ludovic de Naurois

Son père Gabriel, Carmausin d'origine, était venu comme gendre au château de Calmels, après une jeunesse comme garde du corps de Charles X. Avec l'héritière des Calmels de Lestières et autres lieux, il aura deux filles (par mariage devenues vicomtesse de Fontereau et marquise de Rose), et ce fils Ludovic-Jacobé de Naurois. Ludovic donc, qui sera, comme son père, maire. Si cette guerre de 1870 contre l'Allemagne naissante reste un douloureux échec pour l'histoire et l'honneur de la France, Ludovic eut plus de succès à Lacaune : amélioration de la race ovine (la lacaune), arrivée du Petit Train, et thermes florissants. Après quelques avatars (incendie), ces bains – en vogue entre 1880 et 1910 – engloutirent sa fortune personnelle. Sans qu'il ne puisse leur donner un second souffle, la Grande Guerre ayant démantelé ses prévisions. C'est sa propre sœur, marquise de Rose, qui est à l'origine de la reconversion du site de Saint-Michel en aérium. Retour aux bains au XXI^e siècle, c'est l'Espace des sources chaudes (piscine et bien-être).

Subsidiaire. 1515 : Marignan... Mais c'est aussi, en millimètres le cumul de précipitations (pluie et neige réduite en eau) de l'année 1980. Relevé par les élèves

préparant le brevet agricole au château de Calmels en 1982, qui concluent à une moyenne de 1 393 mm entre 1949 et 1980. Bien arrosé aussi, l'an 2012 à Lacaune : 1 555 mm. Quelle hauteur de précipitations, toujours en millimètres, sera enregistrée en 2014 ?

1 531 mm (1 530,7).

C'est Murat qui détient le record du Tarn (1 558 mm ; sa station automatique est, il est vrai à 1 022 m d'altitude, près du Peyregas, sur la commune de Fraïsse-sur-Agoût). Pour une fois, Labastide-Rouairoux est derrière, et loin derrière (1 291 mm). À choisir, tant pis pour les records, nous aurions signé pour un vendredi 28 novembre moins arrosé.

Pour les besoins de son ouvrage sur la station climatérique de Lacaune, le docteur Henri Vergnes avait relevé (avec les méthodes de l'époque) : 1 053 mm en 1899 ; 1 933 mm en 1900 ; 1 703 mm en 1901.

Hommage à un Lacaunais

Si vous parlez de « galette » à un saint-cyrien, il vous fredonnera aussitôt un air entraînant. Comme lors des parades militaires ou des fêtes de promotion. En vous montrant, s'il est en troisième année de l'École spéciale militaire de Coëtquidan, son épaulette droite dépourvue de franges. Mais si vous lui demandez l'auteur de cet hymne, vous risquez fort de le « coller ». Car Léon Bouisset (1824-1900), l'un des quatre fils du chapelier de Lacaune, auteur aussi des Légendes des Monts de Lacaune, autant littéraire que militaire, s'est effacé devant son œuvre maîtresse : cette chanson à quatre couplets.

Pourtant, les anciens saint-cyriens tarnais (d'origine ou d'adoption) connaissent mieux l'origine du parolier de leur hymne. Chaque année, le 2 décembre (jour anniversaire d'Austerlitz 1805), leur rencontre annuelle démarre près du tombeau de « leur » parolier, au cimetière Saint-Roch de Castres. Et ils ne pourront plus désormais l'ignorer : une plaque portant cette origine vient d'y être apposée, grâce à la participation du Musée du Vieux-Lacaune et du Centre du patrimoine de Rieumontagné. Son inauguration, le 2 décembre 2014 à Saint-Roch fut donc pour des représentants des Monts de Lacaune, l'occasion de côtoyer une dizaine d'anciens saint-cyriens, et un actuel élève officier descendu de Bretagne pour évoquer la biographie de son, malgré tout, illustre prédécesseur sur les bancs de cette prestigieuse école.

Chaque année, le 2 décembre au cimetière Saint-Roch, les saint-cyriens tarnais rendent hommage à leur littéraire prédécesseur (cf. photo).



Jeunesse et écoles



Crèche

Effectif au 1er juin 2015 : 19 bébés et 18 grands

Total de 37 enfants, dont 28 de Lacaune et 9 des communes voisines (Castanet, Fraysse sur Agout, Gijounet, La Salvetat sur Agout, Murat, St Salvy de Carcaves)

Depuis le début de l'année différentes activités sont proposées dans la section des grands : Plusieurs matinées sont consacrées à la découverte des saveurs, avec dégustation d'aliments à la texture et au goût différents (amer acide sucré salé, solide liquideetc)

Un papa est venu faire découvrir la batterie et la guitare aux enfants, la participation des lutins a été à son maximum.

Deux fois par semaine les enfants participent aux jeux de la ludothèque, et une fois toutes les 3 semaines ils découvrent les livres de la bibliothèque.

Nos petits lutins deviendront peut être de grands chefs, avec la confection de pâtisseries.

La salle de psychomotricité permet d'installer un parcours sensoriel où sont stimulés divers sens : l'équilibre, la sensation nus pieds sur différents matériaux, le respect de l'autre (avec le tour de rôle)

Dans la section des bébés, le rythme de chaque enfant est respecté (sommeil, repas , moments de jeux . . .) les activités sont plus individuelles et peu planifiées, toutefois l'éveil à la musique est proposé aux enfants le plus régulièrement possible.

Les activités sont plus dans les apprentissages de l'autonomie de la marche , la prise des repas, la découverte des formes , pousser, tirer.

Au cours de cette année, nous avons réuni les parents afin qu'ils puissent faire connaissance entre eux et avec les représentants de la municipalité, un diaporama, une expo photo et une dégustation de gâteaux ont agrémenté la soirée.

Nous renouvelerons l'expérience d'un spectacle proposé par les petits lutins en collaboration avec la PMI au cours de cet été.



Centre de loisirs

Le programme de l'été est disponible sur le site internet www.tourisme-montsdelacaune.com

Collège

Cette année, plusieurs projets culturels auront été menés.

Pour le niveau sixième et cinquième, des comédiens ont été mandatisés par la Communauté des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune. Les élèves se sont appropriés les lieux suivants : le musée de Ferrières et la château de Lacaze. Des productions écrites ont été mises en voix, afin de finaliser une restitution in-situ les 8 et 9 juin 2015. Le niveau cinquième a en liaison avec les écoles primaires et maternelles réalisé des poèmes courts primés, d'ailleurs, dans le cadre du Festival « Même pas peur ! ». Ces élèves ont bénéficié d'un parcours thématique autour de Pierre Soulages dans la ville de Rodez et Conques. Des élèves volontaires ont participé à une résidence d'artistes autour de la photographie avec l'artiste Aline Biasutto et le centre culturel du L.A.I.T d'Albi. En troisième, quelques élèves ont suivi l'atelier d'écritures animé par Eric Cartier et proposé par la Mairie.

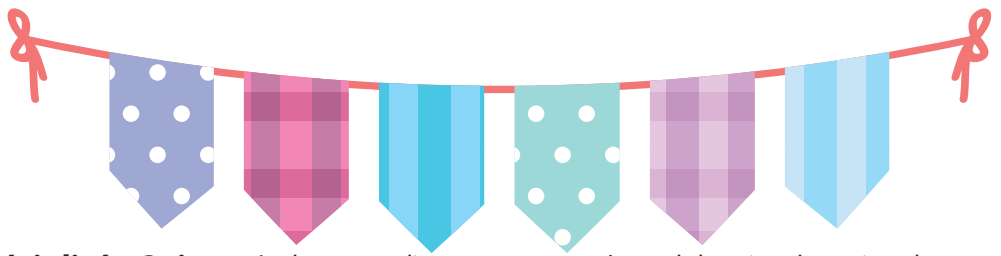


Les élèves de DP3 à maison de la santé fixant la signalétique réalisée avec M Jacquemin

Parcours Permanent d'Orientation

Le Parcours Permanent d'Orientation a été inauguré le 28 mai en présence des élèves de deux classes de 6ème, des professeurs de sport et de M. Sauvage, Principal du Collège. Le parcours peut se faire en famille. 3 circuits et un circuit patrimoine sont disponibles. Livrets gratuits disponibles au bureau d'information touristique de Lacaune.





L'ouverture de la Résidence Spécialisée Saint-Vincent de Paul

Une étude du territoire coordonnée par le conseil de développement des Hautes Terres d'Oc fait apparaître en 2008 un besoin de structure d'accueil pour des personnes handicapées vieillissantes.

Un projet porté par la Communauté de Communes des Monts de Lacaune depuis 3 ans a été finalisé courant du 1er trimestre 2015, pour voir le jour au 1er avril.

Il s'agit de l'ouverture de la Résidence Spécialisée pour l'hébergement des personnes handicapées vieillissantes Saint-Vincent de Paul.

La gestion de ce nouvel établissement est assurée par la Communauté de Communes et le personnel administratif de la maison de retraite. Les repas sont préparés par les cuisiniers de la maison de retraite.

De Saint-Vincent à Katmandou

La réputation de nos tricoteuses (résidentes de la maison de retraite et nombreuses bénévoles de Lacaune et des environs) n'est plus à faire sur notre territoire mais leur notoriété va atteindre des sommets ! Après avoir pendant de longues années œuvré pour le Mali (en raison de l'instabilité de ce pays, il est impossible à ce jour d'acheminer un container) les couvertures de ces dames vont désormais réchauffer les enfants népalais. Ce sont 464 couvertures et 65 pull over qui ont été récemment livrés à l'association « les sentiers du Yack » à St Féreol. Les bénévoles de cette association achemineront eux-mêmes au Népal tous ces trésors et remercient chaleureusement tous les participants pour cette belle action. En parallèle les tricoteuses s'intéressent à la culture locale par leur contribution à une initiative un peu particulière : habiller le pont de Lacaze en tricot et elles ont déjà atteint 136 m de longueur !

Pourvu que l'idée ne leur vienne pas d'habiller le viaduc de Millau ... elles en seraient capables !!!!

Les locaux sont directement attenants à ceux de la maison de retraite et leur entrée principale se situe au 20, rue de la liberté.

14 résidents sont donc accueillis dans ces locaux, encadrés par du personnel spécifique : 11 emplois ont été créés : 5 aides médico-psychologiques, 6 agents de service/auxiliaires de vie, 1 psychologue. Une coordinatrice assure l'organisation de l'accompagnement des résidents et le lien avec les autres structures et acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire. Elle assurera également ses fonctions au sein de la future résidence pour personnes handicapées vieillissantes qui ouvrira prochainement à BIOT.

Afin de faciliter les relations et les liens avec les résidents de la maison de retraite, des animations communes ont déjà été organisées (goûters, jeux de société).

D'autres animations communes et sorties seront organisées par la suite.



Remise des couvertures et des pull à Sadev guide népalais.

VOYAGES SENIORS 2015 : « ESCAPADE PERIGOURDINE »

Après avoir pris la « température » auprès des seniors qui étaient présents au voyage dans le Var en 2014, deux destinations se sont rapidement détachées du peloton : la Dordogne en premier puis l'Ardèche en second.

Le voyage se déroulant sur 5 jours, il est préférable que les heures de car soient le moins longues possible.

Nous avons donc sélectionné un séjour « ESCAPADE PERIGOURDINE » du Samedi 10 Octobre au Mercredi 14 Octobre 2015.

Malgré une demande précoce, cette région étant très demandée nous n'avons pu obtenir de date plus proche. Nous espérons que l'arrière-saison sera comme depuis quelques années, très clémente.

Nous serons accueillis au Village de vacances « Le Domaine de Pelvezy » à SAINT-GENIES en Dordogne, au cœur du Périgord noir entre Sarlat et Montignac-Lascaux. Dans un parc boisé de plusieurs hectares le « Domaine de Pelvezy » nous accueille dans un cadre somptueux autour d'un château du 13ème siècle.

Cette magnifique région du Périgord réputée pour son patrimoine historique et cultu-

rel nous permettra de contenter, nous le souhaitons, tous nos « fidèles » seniors :

Les amateurs de sites authentiques, ceux qui aiment leurs histoires et légendes endormies dans leurs vieilles pierres, (cité médiévale de Sarlat, visite du fac-similé de la célèbre grotte de Lascaux, sans oublier Sarlat, ville pleine de charme avec ses ruelles pavées et étroites et ses maisons à pans de bois,

Ceux qui souhaitent, le matin, au bout d'une balade à travers bois, découvrir le terroir périgourdin (élevage de canard), avec, pour les plus studieux, une conférence sur la truffe l'après-midi,

Et aussi les bateliers en herbe, qui pourront s'offrir, tels les bateliers d'autrefois, une belle promenade en gabarre sur les bords de la Dordogne pour découvrir les cinq plus beaux châteaux de la vallée.

En attendant ce séjour, prenez soin de vous et à bientôt.

Marie-Claude STAVROPOULOS

Maire Adjoint en charge des Affaires sociales.

Vos associations



Beau succès pour la Nuit des musées

Samedi 16 mai, c'était la première fois que la Nuit des Musées était organisée à Lacaune. Le bureau de l'association du Musée du Vieux Lacaune, autour de sa présidente Francine Théron, avait prévu des visites gratuites et animées à partir de 20 h jusqu'à 23 h. 220 personnes se sont présentées. À leur arrivée, le consul André les accueillait, les danseurs de la Bourrée Montagnarde entreprenaient des danses traditionnelles et les musiques d'Oc jouaient les airs anciens et folkloriques de notre région. Puis place à la visite commentée en tenue d'époque. Les mises en scène sur l'Enfant Sauvage, la salle de classe et ses trois élèves en blouse grise répondant aux questions de la maîtresse, celle des Thermes et celle des outils agricoles anciens ont été chaleureusement applaudies. Un grand bravo à tous les participants.

L'opération sera peut-être renouvelée cet été.

Transmission

Jean SEGUIER passe la main "de maître" à Bernard FOURGAS-SIE. Félicitations à Jean pour ces nombreuses années passées au service des maseliers et bonne continuation à Bernard.

Kermesse à la maison de retraite Saint-Vincent

Samedi 6 juin a eu lieu la traditionnelle kermesse de la maison de retraite.

Au programme : délicieuses pâtisseries (oreillettes, gimbelettes, biscuits...), objets réalisés par les résidents, tombola.

Le spectacle « Catinou et Jacouti a bicicleta » enchanté l'assemblée venue en nombre. Cette après-midi était organisée par l'amicale des résidents pour améliorer leur quotidien (animations, sorties, cadeaux...)



Espace culturel de l'Enfant Sauvage

La sélection de Marie - Pierre ...

Un parfum d'herbe coupée

Nicolas Delesalle - Editions Préludes

« Le jour où mon père a débarqué avec son sourire conquérant et la GTS, j'ai fait la gueule. Mais j'ai ravalé ma grimace comme on cache à ses parents l'odeur de sa première clope. J'ai dit « Ouais », j'ai dit « Super », la mort dans l'âme, même si j'avais compris que la GTS pour la GTX, c'était déjà le 6ème grand renoncement, après la petite souris, les cloches de pâques, le Père Noël, Mathilde la plus jolie fille de la maternelle et ma carrière de footballeur professionnel. »

Par petites touches, Kolia le narrateur, convoque les figures, les mots, les paysages qui ont compté : la route des vacances, les filles, Totor le paysan aux cèpes, et la maison de famille, des livres, Raspoutine le berger allemand... des petits rien qui en seront tout.

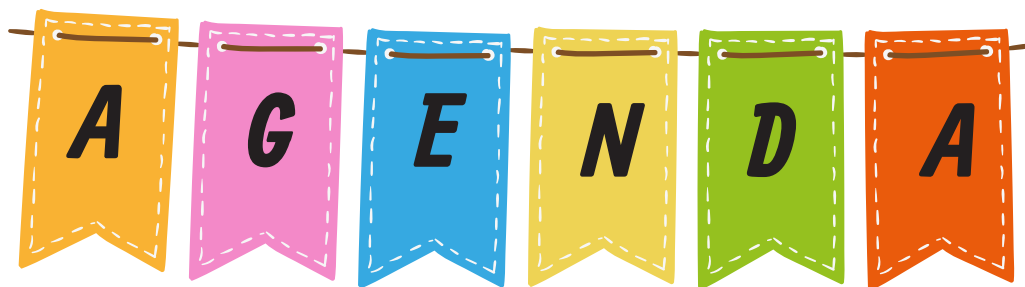
Un premier roman remarquable, plein d'émotions, d'humour, de poésie, de profondeur. Délicieusement nostalgique...



Cindy à la Ludo média vous propose

Voici un jeu de cartes sur le thème des pirates pour les enfants à partir de 5 ans. Avant de prendre le large, nos petits pirates doivent reconstituer leur bateau avec 6 cartes. Mais attention, les autres pirates sont toujours prêts à l'attaque ! Aventureux ou prudent, à chacun sa stratégie pour réussir ce défi et éviter que ses ennemis ne viennent tout saborder. Un jeu de société qui plaît aux plus actifs.

Votre été



Du 6 juillet au 22 août 2015

A la Galerie d'art Frézouls : Du lundi au samedi, de 14h30 à 18h30 - « LE LABORATOIRE DE BANDE DESSINEE »

Cette exposition, basée sur l'univers graphique de Riff Reb's et en particulier sur la BD jeunesse « La Carotte aux étoiles », s'adresse aux enfants à partir de 8 ans. Elle se compose de panneaux interactifs qui expliquent les codes de la bande dessinée de façon simple et ludique. Toutes les explications sont suivies d'exercices et de jeux.

Et retrouvez Christophe Ballarin tous les après-midi de juillet et août (sauf dimanche) pour les ateliers de création de BD !

**A l'office
de Tourisme**

Tous les mardis

à 14h Circuit commenté "Sur les traces de l'Enfant Sauvage"

Tous les mercredis

à 10h Visite commentée de la Maison de la Charcuterie

à 14h Circuit "Il était une fois, la laine"

Tous les jeudis

à 10h Visite commentée de la Maison de la Charcuterie

à 14h Circuit commenté "Sur les traces de l'Enfant Sauvage"



Dimanche 5 juillet

Venez fêter le 10 ans de L' Espace des Sources Chaudes en famille, entre amis pour une journée inoubliable.

De 11h à 22h de nombreuses animations

- Jeu de poneys, sumos, ventre glisse,
- Aquazumba/ Baptême de plongée,
- Jeux,
- Démonstration de paddle,
- Lots à gagner
- Plateau radio avec Radio Lacaune

**Challenge Vaquerin
6 août**

Juillet, août, septembre

Dimanche 12 Juillet de 9h à 11h au Bassin de Poutras : Concours de pêche

Mardi 14 juillet : Vide Grenier

Mardi 14 juillet de 8h à 14h : Randonnée "les dé-monts de lacaune" (club VTT)

Vendredi 17 juillet : Braderie d'été

Lundi 20 juillet de 19h à 22h à l' Espace des Sources Chaudes : Aquapooldance - Nocturne aquatique

Vendredi 24 Juillet de 16h30 à 21h au Bassin de Poutras : Soirée mouche

Vendredi 31 juillet à partir de 19h : Fête des Vidals. Bal avec ""Greg Animation"".

Samedi 1er août : Fête des Vidals -15h: concours de pétanque en doublette - 19h: apéro concert avec "Miami" - 20h: Repas jambon à la broche et patate- 23h: bal avec l'orchestre "miami"

Dimanche 2 août : Fête des Vidals - 15h: concours de pétanque en triplette.

Lundi 10 août de 19h à 22h à l' Espace des Sources : Aquapooldance - Nocturne aquatique.

Samedi 15 Aout de 9h à 16h au Bassin de Poutras : Pêcherie enfants

Mardi 18 Août : Balade suivie d'une observation des étoiles avec le Planétarium de Montredon.

Samedi 5 septembre de 8h à 9h30 au Bassin de Poutras : Challenge J.S.C (Finale)

Dimanche 6 septembre : Charcutrail

Samedi 12 septembre : Fête de la Randonnée

Les Musicales

à l'Eglise Notre Dame de Lacaune

Dimanche 26 juillet à 18h

Quintete de Clarinettes Ebony. Nino Rota, Gershwin, A. Piazzolla.

Jedi 30 juillet à 21h

Récital d'orgue par Jacques Pichard, organiste titulaire de la cathédrale de Nanterre.

Dimanche 2 août à 18h

Choeur d'hommes Indara "Le chant basque" sous la direction de Pascal Lorenzon. Chants sacrés et traditionnels polyphoniques basques.

Dimanche 9 août à 18h

Duo Voce Humana, orgue et voix. Frank Besingrand, organiste et Marie-Noëlle Cros, soprano.

Dimanche 23 août à 18h

Concert deux trompettes et orgue. Gilles Mercier, Jean-Marie Cousinie, trompette et François Clément, orgue.

INFOS SERVICES

AEROPORT DE CASTRES-MAZAMET.

L'aéroport de Castres-Mazamet vous propose pour la quatrième année consécutive des vols hebdomadaires, Castres/Ajaccio dès le 27 juin 2015 et ce jusqu'au 5 septembre 2015 via la Compagnie HOP !

V I E C I T O Y E N N E



CONSEILS DE LA GENDARMERIE
LES INCIVILITÉS



L'été arrivant certaines personnes pensent avec la montée du mercure dans les thermomètres qu'ils peuvent s'autoriser à quelques largesses durant les beaux jours. La loi ne fait aucune distinction entre les saisons. De ce fait, la Gendarmerie tient à faire un rappel sur certains agissements punissables.

LE BRUIT :

Si le tapage nocturne n'est relevé qu'à compter de 22h00, une émission trop forte de bruit (musique, chant, bricolage, etc.) peut être verbalisée à toutes heures du jour comme de nuit. Cela concerne aussi bien le bruit venant d'une habitation que de la musique écoutée dehors ou dans une voiture. Les « ronflements » de moteur sont aussi, que se soient les deux roues ou les autres véhicules, répréhensibles au niveau de la loi. Ces infractions sont des contraventions de 3ème classe se montant à 180€ d'amende. Les pots d'échappement bruyants sont quant à eux verbalisés à 135€.

LA DIVAGATION D'ANIMAUX :

La divagation d'animaux entraînant une gêne aux usagers de la route, piéton, cycles etc. est aussi une incivilité. L'amende se monte à 35€ plus le placement de l'animal en fourrière et son paiement est à la charge du propriétaire.

LES TAGS :

Les dessins qu'ils soient faits à la bombe ou autre type de peinture sont réprimés par la loi. C'est un délit qui sera jugé devant un tribunal.

L'ÉCOBUAGE :

La préfecture du TARN, dans son arrêté du 22 février 1999, stipule qu'il est interdit en tous temps et à toutes personnes autres que les propriétaires et leurs ayants droit de porter ou d'allumer du feu, de jeter des objets en ignition, y compris des mégots, à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des espaces naturels combustibles pendant la période du 15 mai au 15 octobre.

Cette interdiction concerne :

L'emploi du feu dans des foyers construits dans une forêt aménagée pour l'accueil du public, - l'emploi du feu concernant les propriétaires et leurs ayants droit ; l'incinération de végétaux coupés, l'incinération des végétaux sur pied, les barbecues, les feux d'artifice. En dehors de la période du 15 mai au 15 octobre, une déclaration devra être déposée en mairie au plus tard la veille de l'opération.

Chacun se doit de respecter autrui dans son comportement, celui des personnes dont il a la charge et éviter de gêner les autres citoyens. La ville sans incivilité change la ville.



J'aime ma nature

MÊME SALE MÊME MOCHE, C'EST BON POUR LE TRI.

LE DÉPARTEMENT

ECO EMBALLAGES

WWW.TRIFYL.FR

TRIFYL